

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 62

Annonce No 18-90882

Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : COMMUNE DE HENIN BEAUMONT.
Correspondant : M. Steeve BRIOIS, 1 Place Jean Jaurès - B.P. 90109 62252 Hénin Beaumont
Cedex, tél. : 03-91-83-01-80, courriel : mpub@mairie-heninbeaumont.fr adresse internet :
<https://www.mairie-heninbeaumont.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches-publics.mairie-heninbeaumont.fr>.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **création d'un parking 24 places pour l'école Pantigny.**

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 45223300.

Lieu d'exécution : hénin Beaumont.

Code NUTS : -FRE12.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

création d'un parking 24 places pour l'école Pantigny

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : création d'un parking 24 places pour l'école Pantigny.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

Prestations divisées en lots : non.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : - Modalités essentielles de financement et de paiement:

Les prix sont Fermes dans les conditions fixées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières.

- avance : sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, il est prévu le versement d'une avance forfaitaire au titulaire.

- délai global de paiement : le délai de paiement est de 30 jours.

- comptable assignataire : Service Marchés Publics - service Marchés Publics.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement conjoint ou solidaire.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Capacité économique et financière - références requises : déclaration de bilan : - bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ;

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : déclaration d'effectifs

Références de travaux similaires

Titre d'études et titres professionnels

Description techniques des moyens et mesures employées

Certificats de qualifications professionnelles

Certificats de contrôle qualité

Techniciens ou organismes techniques.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet

2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autres renseignements demandés :

déclaration de bilan : - bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ;
déclaration d'effectifs Références de travaux similaires Titre d'études et titres professionnels : - indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; Liste des moyens techniques : - déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; Description techniques des moyens et mesures employées : Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Certificats de qualifications professionnelles : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ; Certificats de contrôle qualité : Des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés. Techniciens ou organismes techniques : l'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et, lorsqu'il s'agit de marchés publics de travaux, auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage.
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : prix : 55 %;

- valeur technique : qualité des produits et / ou matériaux, moyens humains, réalisations antérieures, mode opératoire de réalisation des travaux pour l'exécution des ouvrages : 40 %;
- performance en matière de protection de l'environnement : il est demandé aux candidats de produire une note méthodologique en détaillant : la façon dont ils prévoient de gérer les déchets du chantier (amont, pendant et aval) à savoir : -les actions prévues en matière de prévention des déchets. -les types et les quantités de déchets qu'il prévoit de produire. -le tri qui sera mis en œuvre. -le lieu de stockage des déchets. -les modalités d'évacuation et de traitement (recyclage, valorisation, élimination). les différents points énumérés dans le présent document devront être obligatoirement traités, développés et identifier avec exactitude (n° page, réf articles...) sur le présent document. : 5 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 30 juillet 2018, à 11 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 18TRA040.

Renseignements complémentaires : une visite sur site sera organisée. (voir les modalités dans le règlement de la consultation).
conformément à l'article 27 du décret no 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, après examen des offres et avant attribution du marché, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit, le cas échéant, d'engager des négociations par tous moyens avec tous les candidats dont la candidature a été acceptée. Ces négociations seront, le cas échéant, engagées par courrier électronique.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Par courrier à : Mairie d'Hénin-Beaumont - service de la Commande Publique - 1 Place Jean Jaurès B.P. 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Par courriel à : mpub@mairie-heninbeaumont.fr.

Par téléchargement sur le site de la commune: <http://marches-publics.mairie-heninbeaumont.fr>.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique uniquement à l'adresse suivante : <http://marches-publics.mairie-heninbeaumont.fr>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29 juin 2018.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Service Marchés Publics.

Correspondant : Service Marchés Publics, 1 place Jean Jaurès, 62252 Henin Beaumont Cedex, , tél. : 03-91-83-01-80, , courriel : mpub@mairie-heninbeaumont.fr, adresse internet : <http://marches-publics.mairie-heninbeaumont.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Direction des Services Techniques.

Correspondant : Direction des Services Techniques, 1 place Jean Jaurès, 62252 Henin Beaumont Cedex, , tél. : 03-21-13-81-38, , télécopieur : 03-21-13-81-39, adresse internet : <http://mairie-heninbeaumont.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Service Marchés Publics.

Correspondant : Service Marchés Publics, 1 place Jean Jaurès, 62252 Henin Beaumont Cedex, , tél. : 03-91-83-01-80, , courriel : mpub@mairie-heninbeaumont.fr, adresse internet : <http://marches-publics.mairie-heninbeaumont.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Service Marchés Publics.

Correspondant : Service Marchés Publics, 1 place Jean Jaurès, 62252 Henin Beaumont Cedex, , tél. : 03-91-83-01-80, , courriel : mpub@mairie-heninbeaumont.fr, adresse internet : <http://marches-publics.mairie-heninbeaumont.fr>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif 5 Rue Geoffroy Saint Hilaire - cS 62039 59014 Lille Cedex, tél. : 03-59-54-23-42, télécopieur : 03-59-54-24-45 adresse internet :

<http://lille.tribunal-administratif.fr/>.

Mots descripteurs : Clôture, Démolition, Signalisation.